



Éditorial

Le Bulletin d'informations de l'ABF qui se présente à vous ce trimestre est consacré en très large part aux aspects patrimoniaux des collections de bibliothèques. Plutôt qu'aux techniques de conservation, très bien traitées dans des publications récentes, nous avons donné la priorité à la connaissance de collections de bibliothèques ou de maisons littéraires.

Nombreuses sont les collections littéraires, et souvent les plus connues car elles transportent – et sont portées par – les écrivains qui les ont constituées, auxquelles elles sont consacrées. Les rencontres de Bourges, de la Fédération des maisons d'écrivains, en font une synthèse ; nous en donnons également quelques exemples « classiques » tels la Maison de Balzac, ou celui des fonds de maisons d'édition, ou de création récente, comme le fonds de livres d'artistes de Cavaillon.

Mais les bibliothèques en France sont riches, par leur héritage, leur patrimoine local, de multiples facettes : historiques comme au Ministère des Affaires étrangères, scientifiques ou techniques comme à Saint-Quentin, ville de tradition textile.

Bien entendu, nous ne pouvions ignorer les efforts de mise en valeur du Mois du patrimoine écrit, qui a fêté ses dix ans en 1999, ou de conservation partagée dans des réseaux de bibliothèque. Le patrimoine des bibliothèques est très vivant aujourd'hui, la journée de pré-séminaire qui lui sera consacrée à Poitiers, à la veille du congrès, en sera une marque supplémentaire.

« D'ici et d'ailleurs », notre rubrique est très ouverte ce mois-ci : synthèses rapides d'interventions au Congrès de l'International society for knowledge organization... (ISKO) qui ouvrent d'intéressantes perspectives sur les classifications, les analyses textuelles, à des compléments à notre dossier sur les publics empêchés, apportés par une collègue italienne...

L'association a connu ces derniers mois une forte implication dans les questions ouvertes autour du droit de prêt, suite à la remise du rapport Borzeix à madame la Ministre de la Culture et de la Communication. Nous avons cru utile de faire connaître à nos lecteurs et adhérents l'intégralité des remarques faites, lors de réunions techniques à la Direction du livre et de la lecture, et adoptées en Conseil national. De même, nous publions nos propositions d'intervention d'urgence sur les statuts territoriaux de la filière culturelle, et les concours de recrutement dans cette filière, à l'heure même où le Ministère de la fonction publique, et la DGCL, se penchent sur un « toilettage » de ces textes. Interventions d'urgence, qui n'excluent pas – au contraire – une réflexion lourde et des restructurations profondes que nous recommandons depuis la parution de ces textes réglementaires en... 1991.

Pour éviter que ce numéro ne se transforme en « pavé », nous avons préféré reporter la publication du Coin de l'Observatoire sur les réseaux locaux et l'Intranet en bibliothèque, au prochain numéro, à paraître en septembre. Que les auteurs et leurs lecteurs fidèles veuillent bien nous en excuser, et prendre patience cet été !

Bonne lecture à tous,

*Claudine Belayche
présidente de l'ABF*